

LOU PASSADOU

 Your local link  Bindeglied  "Le Trait d'Union"





Absente sur la photo : Brigitte Coutelen

Résultats des élections Municipales des 9 et 16 Mars à Bedoin

1er Tour

nombre d'inscrits : 2 527 / votants : 2 077 - 83 % nuls : 98 / exprimés : 1 979 / majorité absolue : 990

ont été élus :

Sur la liste « BEDOIN AVEC VOUS »

BERNARD Christophe	1 089	CHAUVIN Emilie	1 010
CONSTANT Alain	1 066	BAUDILLON Paulette	1 008
CHAUMARD Christophe	1 054	BERNARD Gilles	1 006
BENNER Paule	1 053	COULELEN Brigitte	1 002
ROUX Béatrice	1 041	LOUIS Aurore	1 001
REYNARD Luc	1 033	BLANC Chantal	999
GRAVIER Blandine	1 022	ROUYER Dominique	998
COLIN Pierre	1 019	POMIAN Jacques	998
DAUBERTE Jean-Pierre	1 018	LEVY CONSTANT Gilberte	991

Sur la liste « Un nouvel élan pour BEDOIN »

ADAM Hélien 995

2ème Tour

nombre d'inscrits : 2 526 / votants : 1 951 78 % nuls : 55 / exprimés : 1 895 / majorité absolue : 948

ont été élus :

Sur la liste « Un nouvel élan pour BEDOIN »

CHAMBON Michèle	1 024	CIARDELLI Thomas	959
GUEZ Philippe	973	MIKOLAJCZYK Francis	936

Editorial



Je tiens à remercier les habitants de Bedoin de la confiance qu'ils m'ont renouvelée ainsi qu'à l'équipe que je dirigeais lors des récentes élections. Ensemble, en y associant tous les élus de la nouvelle municipalité, nous mesurons l'étendue des responsabilités qui nous sont confiées, et nous ferons tout notre possible pour les assumer avec efficacité.

De la minorité des élus de la liste «Un nouvel élan pour BEDOIN», nous attendons, comme ils l'ont exprimé, une opposition constructive.

Je salue également l'engagement de tous ceux, élus de l'ancienne municipalité, ou nouveaux candidats, qui n'ont pas été élus mais qui ont accepté de s'investir dans la campagne électorale.

Nous nous sommes maintenant mis au travail et en tout premier lieu, nous avons défini les domaines de responsabilité de chacun et les méthodes de travail en commun.

L'ampleur des tâches à assumer pour notre commune en plein développement nous amène à définir une organisation plus hiérarchisée, attribuant des domaines de compétence précis aux adjoints, secondés par les conseillers municipaux délégués et les conseillers. Des permanences sont organisées et des rendez-vous peuvent être pris auprès de chacun suivant son domaine de compétence (voir dans les pages « informations communales »).

Nous avons également voté le budget 2008, qui fait l'objet d'une présentation dans ce même numéro. Je soulignerai simplement que nous sommes confrontés, comme toutes les communes, à des charges (notamment de personnel, mais aussi d'achats de biens et de services) dont le coût ne cesse de s'accroître, alors que nos recettes stagnent ou ne s'accroissent qu'à un rythme plus faible. Ceci est encore plus vrai pour les investissements, du fait du désengagement continu de l'Etat vis à vis des collectivités locales. Il nous faut donc être attentifs au choix de nos priorités, tout en prenant en compte les demandes justifiées exprimées lors de la campagne électorale concernant notamment la sécurité et la propreté. Pour 2008, et ceci pour la 8ème année consécutive nous maintiendrons au même niveau les taux d'imposition communaux (taxe d'habitation et impôts fonciers).

Nous inaugurerons prochainement les travaux maintenant terminés sur la Place de la Vigneronne et l'entrée du village, route de Crillon.

D'autres travaux sont programmés, qui vont se poursuivre durant toute l'année, réfection de trottoirs dans le centre, aménagement de l'entrée du village route de Malaucène, poursuite de l'aménagement des remparts, plan de réfection de la voirie municipale.

Après ce printemps frileux, je vous souhaite à tous une bonne saison estivale notamment aux commerçants et à tous les habitants de Bedoin qui vont recevoir au pied du mont Ventoux les touristes en provenance du monde entier.

Bien à vous

Le Maire et le Conseil Municipal

Journal municipal d'information de BEDOIN

N° 52 - Mai 2008 trimestriel

Lou Passadou

Journal municipal d'Information

Directeur de la publication : *M. le Maire*

Rédacteur en chef : *P. COLIN*

Crédit photos : *Mairie, W. Weisz.*

Couverture : *Fanny Dieterlen*

Suivi de Fabrication : *N. EYMERÉ*

Tirage 2000 exemplaires

Gratuit, ne peut être vendu



Conception & Réalisation : Imprimerie F. ORTA - AVIGNON © 04 90 82 27 38

SOMMAIRE

Conseils municipaux	4-5-6-7
Nouvelles de la cove	7
Budget communal 2008	8-9
Informations municipales et La vie à Bedoin ...	10-11-12
Nouvelles des associations	13-14-15
Etat civil - Calendrier des gardes des médecins - La bibliothèque	16

SEANCE DU MARDI 26 FEVRIER 2008

Présents :

Luc REYNARD, Paulette BAUDILLON, Paule BENNER, Hélien ADAM, Monique BERNARD, Catherine DELBART, Colette LECLERCQ, Georgette RABAGLIA, Gérard BERNARD, Franck CLEMENT, Pierre COLIN, Robert COMBE, Jean-Pierre DAUBERTE, Daniel GERBAUD, Jean-Claude HAUD, Pierre RODRIGUEZ.

Absente représentée :

Béatrice ROUX

Absents :

Vincent GIBIER, Michel GONNET, Daniel MARTINA.

Les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des présents

1. Création d'un poste de sage-femme et d'un poste de rédacteur titulaires

Suite à la réussite au concours de sage-femme et de rédacteur de deux agents de la commune, deux postes sont créés à compter du 01.03.2008, un poste de sage-femme titulaire à temps complet et un poste de rédacteur titulaire à temps complet.

Dès la nomination des agents concernés à ces nouveaux postes, les anciens postes devenus vacants seront supprimés.

2. Création de deux postes d'agents non titulaires pour la commune

Compte tenu de la nécessité d'absorber une surcharge exceptionnelle et ponctuelle de travail, deux postes d'agents non titulaires sont créés à partir du 01.03.2008, un poste d'adjoint technique à temps non complet 30h/semaine et un poste d'adjoint d'animation à temps complet. Ces postes sont créés pour une durée de trois mois renouvelable une fois.

3. Création de postes d'agents non titulaires pour le Camping

Pour faire face à la pointe estivale de travail au camping, deux postes d'agents non titulaires sont créés à compter du 15.03.2008, un poste d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet, et un poste d'adjoint administratif à temps partiel. Ces postes sont créés pour une durée de trois mois renouvelables une fois.

4. Création d'un bassin de rétention d'eau aux Constants

Le Conseil Municipal doit donner un avis favorable au projet de création d'un bassin de rétention d'eau aux Constants, aux fins d'irrigation des cultures dans les quartiers de St Estève et de Ste Colombe et de consti-

tution d'une réserve d'eau pour la lutte contre les incendies de forêt dans la zone des pins des Constants particulièrement vulnérable. Pour ce projet un acte de concession doit être passé entre la commune de Bedoin et l'Association syndicale du Canal de Carpentras.

5. Approbation d'une convention entre la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse et la Crèche Municipale

Pour améliorer l'efficacité des procédures, la Caisse d'Allocations Familiales propose une nouvelle convention d'objectif et de financement avec chacune des structures d'accueil des jeunes enfants et en particulier avec la crèche municipale.

6. Acquisition foncière d'une partie des parcelles n°2065 et 2729 en section F

Une superficie de 1 599 m² détachée des parcelles 2065 et 2 729 sises au Pesquier et appartenant à Monsieur Jean-Pierre Artilland, sera acquise par la commune pour un prix de 10 € le mètre carré, aux fins de création d'un jardin public et d'un parking.

7. Exonération à titre exceptionnel des droits de place pour les commerçants non sédentaires

Pour compenser le manque à gagner des commerçants participants au marché hebdomadaire pendant les cinq semaines où leur emplacement habituel a dû être déplacé suite aux travaux d'aménagement de la place de la Vigneronne, une exonération exceptionnelle des droits de place leur est accordée pour cette période.

8. Modification des tarifs de droit de place des forains

Une modification au tarif des droits de place voté le 3.05.2007 pour les forains participants aux fêtes de la commune est apportée par la création de deux catégories supplémentaires :

	Fête du	Fête du
	14/07	15/08
4 ^{ème} catégorie stand de 8 à 12m linéaire	100 €	200 €
5 ^{ème} catégorie stand supérieur à 12m linéaires	154 €	308 €

9. Prorogation du bail d'un logement communal

Le bail du logement communal sis Vallat de Pommet à Bedoin accordé à Madame Laura Mac Leod, est prorogé d'un mois jusqu'au 31 janvier 2008. Cette prorogation résulte de circonstances indépendantes de sa volonté.

10. Ouverture de crédits

Dans le cadre des travaux budgétés et en cours de réalisation sur les entrées de village route de Crillon et de Malaucène un crédit supplémentaire de 36 000 € est affecté pour la mise en place de l'éclairage public et la création de deux plateaux ralentisseurs.

11. Rejet de demandes d'admission en non valeur et de remise gracieuse de pénalités

Trois demandes de remise gracieuse de pénalités pour défaut de paiement à la date d'exigibilité de taxe d'urbanisme, nous sont transmises par la trésorerie pour respectivement 104 € - 98 € - 474 €.

Considérant que ces demandes de remise ne sont pas justifiées par des difficultés financières, le Conseil Municipal les rejette.

12. Avis sur la demande de retrait du Syndicat Mixte Forestier de deux organismes :

Le Conseil Municipal doit donner un avis sur les demandes de retrait de ce Syndicat formulées par le Syndicat d'aménagement de la vallée de la Durance et par le Parc Régional du Luberon.

13. Confirmation de déclassement et de reclassement d'un chemin quartier des Moulins

Suite à une délibération du 16.05.2002 et après enquête publique qui s'est déroulée en 2003 et qui a conclu à un avis favorable, les travaux ayant été réalisés fin 2007, le Conseil Municipal confirme le déclassement d'une partie du chemin communal des Moulins et le classement dans la voirie communale du nouveau chemin créé.

14. Commission transfert de charges de la COVE : approbation du cinquième rapport

Ce rapport adopté par la commission locale instituée entre la Cove et les communes doit être approuvé par le Conseil Municipal. Il porte sur l'évaluation du coût des charges transférées par la commune d'Aubignan concernant la crèche d'Aubignan.

15. Demande de subvention pour la manifestation « Lire en Fête » 2008

Pour cette manifestation qui doit se dérouler en octobre à la bibliothèque municipale, et dont le coût est évalué à 1 100 €, la commune sollicite du Conseil Général

l'obtention d'une subvention de 500 €, le reste étant couvert par autofinancement communal.

16. Location du terrain appartenant à M. et Mme PASCAL au lieu dit « Croix de la Salle »

Suivant délibération du 23 mars 2005, la Commune loue chaque année pour 6 mois du 01.04 au 30.09 ce terrain d'une superficie de 7 130m² pour un loyer mensuel de 250 €.

Exceptionnellement pour l'année 2008 et en accord avec les propriétaires, cette location est avancée à compter du 15 mars.

17. Demande de subvention pour l'éclairage public sur les entrées de village : routes de Malaucène et Crillon

Pour ces travaux dont le coût s'élève à 24 501 € H.T. (voir point n°10), une demande de subvention est faite au Conseil Général pour un montant de 12 250,50 €, le solde étant couvert par autofinancement de la commune.

18. Révision du tarif de location du terrain de M. et Mme CONSTANT André sis au Pesquier parcelles n°2636 et 2637

Par délibération du 12.10.2004 ce terrain d'une superficie de 1 615 m² est loué à la

commune pour un loyer mensuel de 150 €. Ce loyer sera porté à 170 € par mois et sera indexé sur le coût de la construction.

19. Participation de la Commune à l'achat d'un appareil de contrôle biométrique

Suite à la demande du Conseil Général, demande adressée à toutes les communes concernées une participation exceptionnelle de 1076,50 €, est demandée à la commune de Bedoin pour l'achat d'un appareil de contrôle biométrique, pour le contrôle de l'accès à la cantine du collège André Malraux à Mazan.

SEANCE DU 21 MARS 2008

Présents :

Luc REYNARD, Paulette BAUDILLON, Paule BENNER, Chantal BLANC, Emilie CHAUVIN, Michèle CHAMBON, Gilberte LEVY CONSTANT, Aurore LOUIS, Blandine RASSELET, Béatrice ROUX, Hélen ADAM, Christophe BERNARD, Gilles BERNARD, Christophe CHAUMARD, Thomas CIARDELLI Pierre COLIN, Alain CONSTANT, Jean-Pierre DAUBERTE, Philippe GUEZ, Jacques POMIAN, Francis MIKOLAJCZYK, Dominique ROUYER.

Absente représentée :

Brigitte COUTELEN

La séance a été consacrée à l'élection du maire et des adjoints.

Election du maire

Luc REYNARD : 17 voix élu
Christophe BERNARD (qui n'était pas candidat) 5 voix
blanc ou nul : 1

1er adjoint

Pierre COLIN : 17 voix élu
blancs ou nuls : 6

2ème adjoint

Béatrice ROUX : 18 voix élue
blancs ou nuls : 5

3ème adjoint

Jacques POMIAN : 17 voix élu
Michèle CHAMBON : 5 voix
blancs ou nul : 1

4ème adjoint

Blandine RASSELET : 17 voix élue
Hélen ADAM : 5 voix
blancs ou nul : 1

5ème adjoint

Gilles BERNARD : 17 voix élu
blancs ou nul : 6

6ème adjoint

Gilberte LEVY CONSTANT : 17 voix élue
Michèle CHAMBON : 2 voix
Philippe GUEZ : 1 voix
Thomas CIARDELLI : 1 voix
Francis MIKOLAJCZYK : 1 voix
blancs ou nul : 1

SEANCE DU 31 MARS 2008

Présents : Luc REYNARD, Paulette BAUDILLON, Chantal BLANC, Emilie CHAUVIN, Brigitte COUTELEN, Gilberte LEVY CONSTANT, Aurore LOUIS, Blandine RASSELET, Béatrice ROUX, Hélen ADAM, Christophe BERNARD, Gilles BERNARD, Christophe CHAUMARD, Thomas CIARDELLI, Pierre COLIN, Alain CONSTANT, Jean-Pierre DAUBERTE, Philippe GUEZ, Francis MIKOLAJCZYK, Jacques POMIAN, Dominique ROUYER,

Absentes représentées :

Paule BENNER, Michèle CHAMBON

1. Délégations du Conseil Municipal au Maire

Se référant à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire demande au Conseil Municipal de lui déléguer un certain nombre de missions.

Ces délégations, dont le détail figure dans le compte rendu officiel des délibérations du Conseil Municipal, concernent des actes

de gestion courante, notamment dans les domaines suivants :

- affectation de propriétés ou de locaux municipaux aux différents services
- fixation de tarifs et de droits perçus par la commune, autres que ceux ayant un caractère fiscal
- réalisation d'emprunts prévus au budget pour financer les investissements inscrits aux budgets
- passation de marchés de travaux, fournitures et services, dans les conditions prévues par la Loi
- louage de biens pour une durée limitée
- passation des contrats d'assurance
- création de régies municipales
- délivrance et reprise de concessions dans les cimetières
- acceptation de dons et legs
- fixation des offres de prix, dans les limites fixées par les services fiscaux, pour les expropriations
- exercice des droits de préemption tels que définis par le code de l'urbanisme

- engagement des actions en justice et représentation de la commune devant les instances judiciaires
- signature de conventions définissant les conditions de participation des propriétaires pour la créations des voies et réseaux.

Les délégations sont votées à l'unanimité à l'exception de celles concernant :

- la passation des marchés,
- la fixation des offres de prix pour les expropriations,
- l'exercice des droits de préemption, qui ont été votées à la majorité soit : 18 pour 4 contre ((Madame M. CHAMBON et Messieurs H. ADAM, F. MIKOLAJCZYK, T. CIARDELLI) - 1 abstention (P. GUEZ).

2. Désignation de conseillers municipaux délégués

Sur proposition du maire sont attribuées les délégations suivantes :

Aurore LOUIS déléguée aux fêtes et céré-

monies. **Alain CONSTANT** délégué aux affaires sportives. **Christophe BERNARD** délégué à la vie associative. **Paule BANNER** déléguée aux manifestations culturelles et au « Passadou ».

3. Fixation du montant des indemnités de fonction des élus

Dans la limite de l'enveloppe budgétaire fixée par la Loi, les indemnités mensuelles brutes suivantes sont attribuées à compter du 01.04.2008 aux élus :

Indemnité du Maire 1 608,74 €

Indemnité des Adjoints (x6) 467,65 €

Indemnité des Conseillers Municipaux délégués (x4) 224,48 €

4. Désignation des délégués dans les organismes extérieurs

Syndicat mixte d'Aménagement et d'Équipement du mont Ventoux

titulaire : Luc REYNARD

suppléants : Gilles BERNARD, Dominique ROUYER

Syndicat d'Électrification Rurale Toulourenc Ventoux

titulaires : Alain CONSTANT, Luc REYNARD

suppléants : Blandine RASSELET, Jacques POMIAN

Syndicat Bassin Sud Ouest du Mont Ventoux

titulaires : Jean-Pierre DAUBERTE, Christophe CHAUMARD

suppléants : Luc REYNARD, Gilles BERNARD

Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin

titulaires : Luc REYNARD, Pierre COLIN

suppléants : Christophe BERNARD, Paule BANNER

Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône Ventoux

titulaires : Luc REYNARD, Jacques POMIAN

suppléants : Jean-Pierre DAUBERTE, Pierre COLIN

Syndicat Mixte Forestier.

titulaire : Luc REYNARD

suppléant : Christophe CHAUMARD

Commission d'appel d'offres

titulaires : Jacques POMIAN, Dominique ROUYER, Philippe GUEZ

suppléants : Christophe CHAUMARD, Gilles BERNARD, Thomas CIARDELLI

Conseil d'administration du C.C.A.S.

Blandine RASSELET, Paulette BAUDILLON, Brigitte COUTELEN, Paule BANNER, Jacques POMIAN, Christophe CHAUMARD, Thomas CIARDELLI, Francis MIKOLAJCZYK.

La commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité.

Jacques POMIAN et Dominique ROUYER

Commission d'évaluation des transferts de charges.

titulaire : Luc REYNARD

suppléant : Pierre COLIN

Correspondant Défense de la commune : Jacques POMIAN

Délégué sécurité routière de la commune : Gilberte LEVY CONSTANT

Comité de rivière du bassin Sud Ouest du mont Ventoux : Thomas CIARDELLI

5. Fixation de l'indemnité de conseil au comptable public

Cette indemnité au comptable public (Percepteur du canton) est fixée au taux plein prévu par la Loi.

6. Autorisation donnée au comptable public d'engager des poursuites par voie de commandement

7. Indemnités pour élections

Conformément à la réglementation existante les agents de la commune ayant droit aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires et ayant participé aux opérations électorales des 9 et 16 mars percevront l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élection, ainsi qu'une indemnité horaire pour heures supplémentaires des dimanches et jours fériés.

SEANCE DU 14 AVRIL 2008

Présents : Luc REYNARD, Paulette BAUDILLON, Paule BANNER, Chantal BLANC, Emilie CHAUVIN, Michèle CHAMBON, Brigitte COUTELEN, Gilberte LEVY CONSTANT, Aurore LOUIS, Blandine RASSELET, Béatrice ROUX, Hélien ADAM, Christophe BERNARD, Gilles BERNARD, Christophe CHAUMARD, Thomas CIARDELLI, Pierre COLIN, Alain CONSTANT, Jean-Pierre DAUBERTE, Philippe GUEZ, Francis MIKOLAJCZYK, Jacques POMIAN, Dominique ROUYER

L'essentiel de ce Conseil Municipal a été consacré à la présentation des comptes administratifs 2007 et des budgets 2008 de la commune, du camping-piscine et de la forêt. Nous présentons le budget 2008 dans un article de ce même numéro du «PASSADOU».

Approbation des comptes administratifs 2007

Le compte administratif est un document comptable qui présente les résultats financiers de la commune à la clôture de l'exercice 2007.

Le compte administratif de la commune fait ressortir pour l'exercice 2007 un résultat global cumulé (reprenant des résultats cumulés fin 2006) de :

+ 1 443 320 € en fonctionnement

- 728 101 € en investissement
soit un résultat final de 715 218 €

Le compte administratif du budget annexe camping-piscine fait ressortir un résultat global cumulé de

+ 35 697 € en fonctionnement

- 20 569 € en investissement

soit un résultat final de 15 128 €

Le compte administratif du budget annexe forêt fait ressortir un résultat global cumulé de

+ 134 074 € en fonctionnement

- 800 € en investissement

soit un résultat final de 133 274 €.

Les comptes administratifs, ainsi que les comptes de gestion tenus par la Trésorerie qui font ressortir les mêmes chiffres, ont été votés à l'unanimité.

Il en est de même pour l'affectation des résultats qui ont été imputés aux budgets 2008 pour couvrir les déficits d'investissement, le résultat final constituant une recette de fonctionnement.

Vote du budget

Le budget municipal a fait l'objet :

- d'un vote unanime pour le budget de fonctionnement (recettes et dépenses par chapitre)

- d'un vote à la majorité pour le budget

d'investissement par 18 voix pour et 5 absentions (Madame M. CHAMBON et Messieurs H. ADAM, F. MIKOLAJCZYK, T. CIARDELLI, P. GUEZ).

Le détail des projets d'équipement, par opération a fait l'objet d'un vote unanime, **à l'exception de 2 opérations :**

- opération 146 «Etudes préalables de projets» 18 voix pour - 5 contre

- opération 156 «Extension mairie et maison du département» 18 voix pour - 4 contre ((Madame M. CHAMBON et Messieurs H. ADAM, F. MIKOLAJCZYK, T. CIARDELLI), 1 abstention (P. GUEZ).

Vote des taux d'imposition :

Les taux d'imposition communaux restent inchangés pour la 8ème année consécutive soit, taxe d'habitation 12,40 %, foncier bâti 21,37 %, foncier non bâti 38,77% - vote à l'unanimité.

NB : Le compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal publié dans le Passadou n'a aucun caractère officiel.

Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation.

Délégations et permanences des élus

Pierre COLIN 1er adjoint (finances et remplacement du maire en cas d'indisponibilité) : permanences le lundi et le vendredi matin de 9h30 à 12h ou sur rendez-vous.

Béatrice ROUX 2ème adjoint (urbanisme) : permanences le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h.

Jacques POMIAN 3ème adjoint (voirie-travaux-sécurité) : permanence le mardi de 9h30 à 12h.

Blandine RASSELET 4ème adjoint (Tourisme-Camping) : permanences le mardi de 10h à 12h et le jeudi de 14h à 16h.

Gilles BERNARD 5ème adjoint (Agriculture-Environnement-Forêt) sur rendez-vous.

Gilberte LEVY CONSTANT 6ème adjoint (Gestion des services municipaux, Culture, Ecoles-Affaires sociales) : permanence le mercredi de 9h30 à 12h.

Paule BENNER conseillère déléguée (Culture-Communication) permanence le lundi de 14h à 16h.

Alain CONSTANT conseiller délégué (Sports-Jeunesse) sur rendez-vous.

Aurore LOUIS conseillère déléguée (comité des fêtes-Jeunesse) sur rendez-vous.

Christophe BERNARD conseiller délégué (vie associative) sur rendez-vous.

Paulette BAUDILLON conseillère municipale (A.D.M.R.) mercredi de 10h à 11h30.

Brigitte COUTELEN conseillère municipale (Affaires sociales) sur rendez-vous.

Chantal BLANC conseillère municipale (Hameaux de Bedoin) sur rendez-vous.

Nouvelles de la COVE (Communauté d'agglomération)

Suite aux élections municipales, le Conseil Communautaire, organe délibératif où siègent les délégués des 25 communes qui composent la COVE, s'est réuni le 8 avril pour désigner son Président, ses vice-présidents et son bureau.

Monsieur Christian Gonnet, maire de Beaumes de Venise, a été élu Président par 23 voix contre 20 à Monsieur Francis Adolphe, maire de Carpentras. Les 17 vice-présidents ou conseillers délégués ont été ensuite élus sur proposition du nouveau président. Notons à ce propos que Bedoin, 6ème commune de la COVE par sa population (2 943 habitants au recensement de 2004), la 1ère par sa superficie (9 103 hectares dont la majeure partie du versant Sud du Ventoux) et la 4ème par le montant de la taxe professionnelle qu'elle génère (perçue par la COVE), ne s'est vu proposer aucun poste de vice-président ni de conseiller délégué. Rappelons que lors de la précédente mandature le maire de Bedoin était vice-président chargé de l'agriculture, domaine où il avait engagé plusieurs actions qui doivent se poursuivre. Nous regrettons vivement cette situation qui illustre le peu de considération portée à notre commune et à ce qu'elle représente.

Nous ne pouvons nous empêcher de penser, que si le choix du Président est un choix politique, ce qui est légitime, celui des vice-présidents et conseillers délégués aurait dû se faire exclusivement sur des critères de représentativité, de compétence et d'expérience et non sur des choix partisans.

C'est à notre avis une condition indispensable à un fonctionnement efficace et harmonieux de la communauté d'agglomération, au moment où ses compétences sont appelées à s'élargir et à prendre de plus en plus d'importance dans des domaines vitaux pour notre devenir.

Nous continuons à espérer que ce faux-pas sera révisé et corrigé au plus tôt.

En attendant, les deux délégués de la commune au Conseil Communautaire, ainsi que les autres élus appelés à représenter Bedoin dans les différentes commissions, continueront à œuvrer sans parti pris mais avec vigilance en faveur d'un véritable esprit communautaire, en étant particulièrement attentifs à ce que ne soient pas négligés les particularités et les intérêts légitimes de la commune de Bedoin.

Luc Reynard – Pierre Colin
Délégués titulaires à la COVE



Le Budget Communal 2008

Dans la vie de la commune, le vote du budget est une étape essentielle, puisque, évaluant les dépenses et les recettes de l'année il détermine l'étendue de la qualité des services communaux et fixe les investissements nouveaux à réaliser. Il n'est pas inutile de rappeler cependant qu'il s'agit d'une prévision et non d'un engagement de dépenses. Les recettes sont évaluées au plus juste sans être pour autant toutes acquises et les dépenses qui seront engagées doivent rester inférieures ou égales à celles qui ont été votées au budget.

Rappelons également que la marge de liberté dont dispose une municipalité pour établir son budget est limitée, puisqu'elle ne peut restreindre les missions de service public qu'elle assume et qu'elle n'est que partiellement maître des recettes qu'elle percevra.

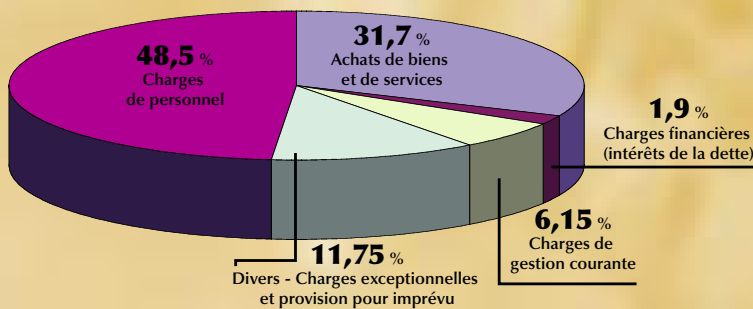
Son choix et ses actions portent essentiellement :

- . sur la maîtrise et le suivi de ses dépenses de fonctionnement.
- . sur la fixation des taux d'imposition communaux (taxe d'habitation et taxes foncières).
- . sur le choix des opérations d'équipement à réaliser.
- . sur la recherche de subventions et le recours éventuel à l'emprunt pour compléter l'autofinancement affecté à ces investissements.

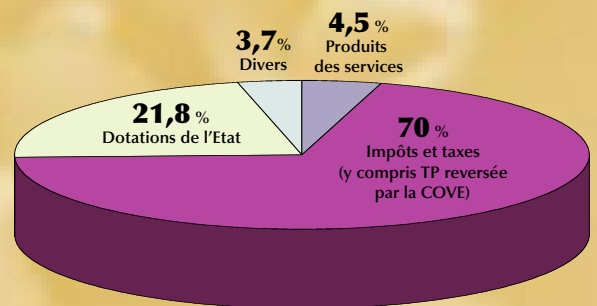
Ces rappels élémentaires étant faits, vous trouverez ci-après les grandes lignes du budget voté par le Conseil Municipal le 14 avril dernier.

Le budget de fonctionnement de la commune pour 2008 s'équilibre à 3 736 000 € en dépenses et en recettes (chiffres arrondis). Ce chiffre inclut cependant des écritures dont certaines ne correspondent pas à des dépenses et à des recettes réelles (reports de résultats, écritures d'ordre, virement prévu à la section d'investissement).

Les dépenses réelles de fonctionnement prévues s'élèvent à 2 600 000 € se répartissant ainsi :



Les recettes réelles de fonctionnement prévues s'élèvent à 3 010 000 € se répartissant ainsi :



Ces chiffres font ressortir :

- . une maîtrise des dépenses de gestion et des achats de biens et services, maintenues au niveau du budget 2007, malgré les hausses des prix.
- . une augmentation de 6% des charges de personnel (due pour l'essentiel à l'intégration du personnel de la crèche devenue municipale en septembre 2007 et en partie compensée par des recettes nouvelles et la suppression des subventions correspondantes).
- . une augmentation de 4,4 % du produit des impôts et taxes, due exclusivement à l'accroissement des bases des impôts, les taux d'imposition restant encore inchangés cette année.
- . une augmentation de 3,2 % des dotations de l'Etat (dotation forfaitaire + dotation de solidarité).

Le budget d'investissement de la commune :

Le budget d'investissement 2008 s'équilibre à 3 396 000 € (chiffre arrondi) en dépenses et en recettes. De même qu'en fonctionnement, ce chiffre inclut des écritures ne correspondant pas à des dépenses et à des recettes réelles (notamment report de résultats antérieurs et virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement).

Les dépenses réelles d'investissement prévues sont de 2 657 000 € qui se répartissent ainsi :

- . 204 000 € soit 7,7 % de remboursement d'emprunts antérieurs
- . 2 453 000 € soit 92,3 % d'opérations d'équipement, dont :
 - 755 000 € restant à payer sur des opérations budgétées en 2007 et engagées, mais qui n'étaient pas soldées à la clôture de l'exercice 2007.
 - 1 698 000 € d'opérations nouvelles.

Parmi les opérations d'équipement inscrites au budget, citons notamment :

- . l'aménagement sécurisé des entrées du village (routes de Crillon et de Malaucène) budgété en 2007, mais réalisé en 2008
- . des travaux de mise en conformité des écoles et de la cantine.
- . un programme de réfection de la voirie communale qui se poursuivra sur les 6 ans à venir suivant un plan pré-établi tenant compte des urgences et des priorités.
- . la création d'un nouveau parking sur un terrain jouxtant le magasin Shopi.
- . la continuation de la réhabilitation des anciens remparts sur la colline St Antonin.
- . la réfection d'un court de tennis municipal.
- . d'importants travaux d'extension de la mairie et la création d'une maison du département dans les locaux jouxtant la mairie actuelle.

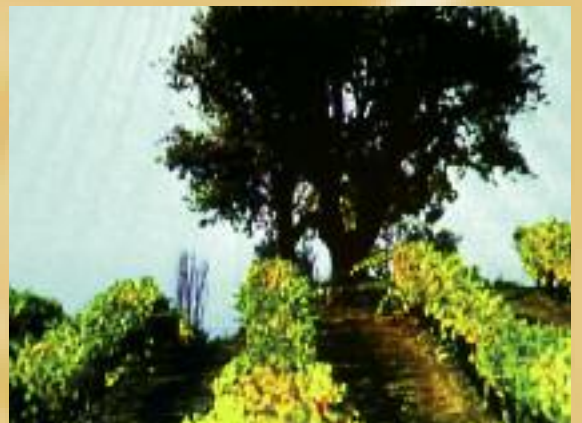
Cette dernière opération, compte tenu de son coût, des délais d'étude préalable et de consultation des entreprises, bien que budgétée intégralement sur 2008 sera réalisée sur 2008 et 2009, les travaux ne pouvant débuter qu'à la fin de l'année 2008.

Les recettes réelles d'investissement prévues s'élèvent à 2 260 000 € provenant :

- . de subventions d'investissement déjà attribuées pour 21,8 %,
- . de dotations et fonds divers (remboursement de Tva et Taxe d'équipement) pour 8,3 %,
- . de l'excédent de fonctionnement capitalisé (affectation des résultats 2007) pour 32,2 %,
- . de l'emprunt pour 37,7 %.

A noter que cet emprunt, actuellement inscrit au budget 2008 pour 850 000 € pour équilibrer le budget, **ne sera pas réalisé en 2008** puisqu'il est destiné exclusivement à couvrir les coûts de construction de l'extension de la mairie et de la maison du département qui ne seront dépensés qu'en 2009.

Le montant réel de l'emprunt qui sera réalisé en 2009 dépendra du montant des subventions qui auront été attribuées pour ce projet et de l'autofinancement que pourra dégager la commune en 2009. Il sera en tout état de cause largement inférieur à la somme actuellement budgétée et parfaitement compatible avec l'endettement de la commune, ramené ces dernières années à un niveau très modeste.



En résumé ce budget se caractérise par un effort important de maîtrise de nos coûts de fonctionnement malgré l'accroissement des charges de personnel (à effectifs constants si l'on excepte la création de la crèche municipale). Sauf à revoir les taux d'imposition, restés identiques depuis 8 ans, nos ressources, particulièrement celles provenant de l'Etat s'accroissent moins vite que nos charges et l'obtention de subventions auprès des autres collectivités locales (département et région) devient de plus en plus difficile. La politique de désendettement menée par la commune nous permet à nouveau d'avoir recours à l'emprunt dans des limites raisonnables pour financer des investissements durables, mais le maintien de notre capacité d'autofinancement, indispensable pour faire face à l'avenir, risque à terme de devenir difficile.

P. COLIN

Ecoles

Si nous avons pu craindre un moment qu'une classe soit supprimée à l'école primaire et à l'école maternelle à la rentrée de septembre, nous sommes heureux de vous rassurer.

Aucune classe ne sera supprimée pour cette rentrée scolaire. Les écoles offriront donc à la rentrée comme actuellement :

- 4 classes à l'école maternelle.
- 8 classes à l'école primaire.

Centre de Loisirs

Programme des mercredis de juin-juillet 2008

Les mercredis 3, 18, 25 juin et 2 juillet seront consacrés à la découverte de la nature (sorties, jeux...)

Cependant, le mercredi 11 juin, nous confectionnerons un cadeau pour nos papas.

Pour les vacances de juillet – août 2008 :

Nous serons ouverts du lundi au vendredi de 8h à 18h du 7 juillet au 22 août 2008. Le thème sera l'Antiquité.

Trois mini-camps sont prévus sur le mois de juillet (se rapprocher d'Amélie au 06.70.43.43.10 pour plus d'informations, merci).

Crèche Municipale

Le 26 mars, s'est déroulé dans une joyeuse ambiance, le Carnaval des « Ventouxpetits ». De nombreux enfants, des parents et le personnel de la crèche étaient présents, un goûter alléchant a clôturé la fête.

Projet jardinage :

Cette année, avec la participation de l'Université Populaire de Mormoiron, animations et travaux de jardinage sensibiliseront les enfants au respect de l'environnement. Ce projet est mené en partenariat avec les élèves de CP et de CE1 de Bedoin.

Deux sorties pique-nique sont organisées au « jardin des Peyrollets » à Mormoiron le 13 mai et le 19 juin.

Fête de la crèche : le 2 juillet, à 16h30, l'équipe d'animation organise une petite fête pour les enfants, suivie d'un apéritif pour les parents.

Stéphanie FABRE

Piscine Camping Municipal

Le camping municipal de la Pinède a démarré la saison le 15 mars dernier. Malgré un temps peu favorable cette année, les premiers vacanciers étaient présents.

L'équipe du camping, Bruno, Fleur, Stéphane et Matthieu est à pied

d'oeuvre pour accueillir nos amis les campeurs. Ces derniers bénéficient des aménagements réalisés durant l'hiver : réfection et mise aux normes des sanitaires, création d'un terrain de beach volley, filtration du grand bassin.

La piscine municipale ouvrira ses portes :

du 14 au 30 juin 2008 de 11h à 18h00 - fermeture le lundi

du 01 juillet au 31 août 2008 de 10h à 19h - ouverture tous les jours.

Blandine RASSELET

Enfance - Jeunesse

La Mairie a décidé de reconduire, pour la période estivale 2008, le Pass'Jeune qui permet, aux adolescents scolarisés en collèges et lycées, d'avoir un accès illimité à la piscine municipale de la mi-juin à la fin-août, au court de tennis n°3 sur réservation, au chalet d'accueil du camping, à une

réduction pour le mini-golf ainsi qu'aux activités d'été prévues par l'Espace Jeunes Municipal dont le programme sera diffusé prochainement.

Le Pass'Jeune sera délivré en Mairie, à compter du 10 juin, auprès de Philippe (coordinateur enfance jeu-

nesse), au prix de 16 € pour les jeunes habitants Bedoin (demi-tarif à partir du second) ou 32 € pour les jeunes extérieurs à la commune.

Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile (EDF, SDEI, Téléphone, ou autre) et d'une photo d'identité récente de l'intéressé.

Service Urbanisme

Le Service Urbanisme est désormais ouvert au public le matin du mardi au vendredi de 8 h à 12 h ou sur RDV.

Notre village perché



Bedoinum au XVII ème siècle (Photo : Charles Sylvestre)

Par la restauration de ses remparts (voir Lou Passadou n°43 et n° 47) notre village ressemble à nouveau au cartouche « Bedoinum » peint en frise au XVIIe siècle dans le palais épiscopal de Carpentras devenu le Palais de Justice actuel (photo). En lieu et place de l'église actuelle et en léger décalage se dressait l'ancien château seigneurial élevé au XIIIe siècle, qui fut détruit au XVIe siècle durant les guerres de religion.

Au XIe siècle les invasions successives ont suscité un réajustement territorial dans les collines, plaines, vallons et contreforts de notre piémont du Ventoux. De nouveaux noyaux de communautés rurales se sont constitués en « castrum »

remodelant les espaces et les territoires, car se regrouper dans un village fortifié a été la stratégie de ces nouvelles communautés. Construit sur les versants est et sud du Moure Redon le premier oppidum cité en 993 servait d'assise à la forteresse de Ismidon Ier.

Architecture propre au pays qui l'a fait émerger spontanément, notre village perché, issu de la terre, des safres et du roc constitue un véritable livre d'histoire pétrifié. Il a épousé la forme même de ce Collet Redon appelé de nos jours colline St. Antonin, avec une sagesse qui en dit long sur sa prévoyance.

On peut encore apercevoir les façades externes de maisons qui constituaient un

appareil défensif enserrant la trame labyrinthique de rues, ruelles et callades qui exprime cette relation entre intérieur et extérieur.

Les maisons s'interpénètrent les unes les autres et il n'est pas rare de voir la cave de l'une de ces maisons se situer sous la voisine, ou le premier étage sur le rez-de-chaussée de la maison accolée.

Le Moyen-Âge apparaît dans la structure et les bases des constructions. Le cours du bas du village bordé de platanes remplace les fossés de la seconde enceinte fortifiée, le nom de ses portes d'accès subsiste encore ; Portail Olivier, Portail St Jean, Portail Catheron, Portail Clément V.

Guy PAIROUX

Restauration des Remparts

En 2008, pour la 3ème année consécutive, les travaux de restauration des remparts se poursuivront, réalisés par « Acare environnement », dont nous

rappelons que l'objectif est de réintégrer dans le monde du travail des personnes en difficulté.

Le programme prévu cette année

concerne la réhabilitation des remparts au portail Catheron, ainsi que sur la partie plus haute au-delà du nouveau mur reconstruit en 2007.

Pierre COLIN

Événement cycliste : "La Sporta"

La 4ème édition de la manifestation «Ventourist-Ventousiat », organisée par la « Sporta », association sportive flamande qui réunit plusieurs milliers de membres, aura lieu les 31 mai et 1er juin prochain.

Plus de 2 000 participants vont entreprendre l'ascension du Ventoux au départ de Bedoin, Sault et Malaucène. Aucune route ne sera fermée à la circulation et les visiteurs du site pourront circuler. Tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité et le respect de l'environnement. Une grande fête clôturera l'événement, dimanche après-midi.

Retenez cette date

Après « Un peu de Bedoin » en 2000 et « Paysvisages du Ventoux » en 2004, sélectionnés dans plusieurs festivals en France et à l'étranger, Waldeck Weisz livre son troisième film « L'Adieu à Bedoin » qui sera présenté dans notre village jeudi 7 août 2008 à 17h30 et 20h30 au Centre Culturel.

Dans ce film, tourné en 2007 avec 9 « anciens » de Bedoin, le réalisateur sollicite la mémoire de la condition

paysanne. Ses acteurs, les derniers à avoir vécu adultes l'époque d'avant la mécanisation, se souviennent d'une ruralité dont les racines remontent dans la nuit des temps. Ces visages sont les derniers témoins vivants – hélas deux d'entre eux nous ont quittés depuis le tournage – d'un bouleversement de civilisation qu'ils ont accompagné et apprivoisé. Leur parole en parcourant tout l'itinéraire de leur propre vie, pro-

pose une réflexion d'une actualité sensible sur l'aujourd'hui.

Waldeck Weisz donne un point de vue sans commentaire ni démonstration, il laisse à ses acteurs toute leur chance de devenir des personnages de cinéma. Avec « L'adieu à Bedoin » se termine une trilogie qu'il n'aurait pu mener à bien sans le soutien et l'amitié de plusieurs habitants de la commune.

Bernard WEISZ

Visite de la chapelle de la Madeleine

La classe de CM1/CM2, après une étude de l'architecture religieuse dans le cadre de son programme d'histoire, s'est rendue sur le terrain visiter et étudier la Chapelle de la Madeleine, qui est remarquablement conservée et se présente comme une des plus anciennes constructions romanes de la région. Ce site est occupé depuis l'Antiquité, et les élèves ont retracé étape par étape toutes les évolutions du monument en fonction des grandes périodes de l'histoire de France.

Ensuite, un petit jeu de recherche d'éléments architecturaux leur était proposé, pour s'approprier de façon ludique le vocabulaire spécifique à l'étude d'un monument et surtout, pour enrichir leur connaissance du patrimoine local.

Un grand merci à Denis Savanne pour nous avoir ouvert les portes de la chapelle.

Christophe BERNARD



Fête des feux de la Saint Jean

La Saint Jean, grande fête du solstice d'été, héritage des cultes païens antiques, voit s'éclairer dans la nuit du 23 juin, la plus courte de l'année, des feux de joie accompagnés de rituels touchant à l'eau et aux herbes, rituels magiques et propitiatoires.

Cette fête millénaire a été remise à l'honneur par la « Confrérie des feux de la Saint Jean de Vaucluse ». Elle se déroule en deux temps.

Le samedi 14 juin aura lieu la « Recampado ». Il s'agit de la collecte des fagots qui alimenteront le feu du 23 juin au Sommet du Ventoux. Chaque groupe : commune, association, famille peut apporter son fagot accompagné des vœux, écrits, qu'il souhaite voir se

réaliser dans l'année. Le rassemblement aura lieu à 16h30 sur la place des Ecoles où un prélude de costumes, chants, danses traditionnelles ouvrira les festivités.

Puis le cortège se formera pour acheminer les fagots qui seront bénis sur le parvis de l'Eglise. A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur sera offert par la municipalité dans la cour des Ecoles.

Le soir du 23 juin vers 22h, le feu de la Saint Jean s'embrasera sur la montagne, allumé par la flamme venue du Canigou, haut lieu de la tradition qui distribue le feu dans toutes les localités du Sud de la France. La flamme s'élevant sur le Ventoux donne le signal pour tous les feux de Provence. Musique,

chants, vin chaud accompagneront cette soirée sous un ciel étoilé - si Saint Jean le veut – devant l'immense panorama de la plaine endormie et scintillante, déroulée aux pieds de notre montagne magique.

Amis Bédoinais, visiteurs, venez vous associer à cette fête de l'esprit, des yeux, des oreilles et des papilles, pour lui donner sa dimension populaire au sens noble du terme et sa magnificence.

Retenez bien ces deux dates : la « Recampado » le samedi 14 juin à 16h30 à Bédoin et le feu de la Saint Jean le soir du 23 juin au sommet du Ventoux. *Ansin siegue !*

Brigitte COUTELEN

Amicale des donneurs de sang

L'assemblée générale des donneurs de sang s'est tenue le vendredi 16 mai 2008 à 18h30 au centre culturel - salle du conte lu.

L'amicale est animée par 12 membres bénévoles. Les personnes qui souhaitent s'intégrer à notre groupe doivent le faire au cours de l'assemblée générale auprès du Président.

Notre rôle - votre rôle est de contacter le maximum de personnes pour être encore plus de donneurs bénévoles.

Les prochaines collectes auront lieu les mardis 10 juin – 19 août – 25 novembre 2008 entre 15h30 et 19h30 à l'Oustau d'Anaïs.

Soyez généreux, demain vous aurez peut-être besoin de sang.

Un apéritif clôturera notre assemblée générale.

Guy Mary

Crillon z'ensemble

23 Mars : Pas évident un concert « apéro'jazz » un dimanche de Pâques ! Après une balade vers les hameaux de Bedoin nous avons découvert un « Trio Hors Zone » talentueux et attachant. Le buffet qui suivit, préparé par le public, fut digne d'un repas pascal.

Et ...le 4 juillet nous attendrons la nuit pour un ciné-concert en plein air (dans la cour de l'école du haut) : « Les Rapaces » d'Eric von Stroheim 1924, film muet animé par le « Collectif Inouï » - gratuit.

Le 5 juillet : en soirée concert au stade municipal – à partir de 20h - entrée 10 €
Guem Percussions, Hilight Trib, No more Babylon, Gattaka et Harlem funk Trotters

Tournoi de foot des associations et des commerçants le samedi 31 mai 2008 à partir de 9h au stade municipal.

Le village des "pitchouns"

Le samedi 5 juillet entre 10h et 19h la mairie de Bedoin et le collectif d'associations locales vous proposent une animation gratuite sur la place des Ecoles : structures gonflables, jeux divers, et atelier cirque rythmeront cette journée festive où nous vous attendons nombreux pour vivre un moment de joie partagé.

Théâtre

La compagnie Crescendo présentera au centre culturel le **23 mai** à 21h « Monsieur Armand dit Garrincha » de Serge Valetti avec Yannick Bontoux – entrée 8 €.

Le **6 juin** spectacle gratuit place de la République « des Mots dans mon vin » de Bernard Sorbier. Présentation de caves et domaines de Bedoin à l'issue du spectacle.

Fête de la Transhumance

Dimanche 15 juin à 18 h. Le troupeau traditionnel traversera le village.

Festival "Imagine" : du 5 au 13 juin 2008

Pour sa quatrième édition le Festival « Imagine », organisé par la COVE, propose 70 films pour tout public : vous trouverez des programmes à la Mairie, à l'Office de Tourisme et au Centre Culturel. La programmation est très riche : des films du monde entier, historiques, scientifiques, des films d'animation etc...

Cerise sur le gâteau, de nombreuses animations sont prévues : soirées à Carpentras, Sarrians, Caromb, Malaucène et à Bedoin où nous recevrons le 8 juin, dans l'église paroissiale un groupe de chanteurs de Gospel venu de Harlem (New-York).

Nous invitons la population à y assister nombreuse (entrée libre) et à aller voir les films proposés à Carpentras au cinéma Rivoli qui est un partenaire actif de ce Festival.

La M J C Maison des Jeunes et de la Culture

Après un mois de mars qui a offert de la danse lors de la soirée Irlandaise très réussie, des déplacements sportifs importants pour la GRS (voir ci-dessous) et le Hip Hop sans oublier l'atelier d'écriture, la chorale et l'informatique, nous avons eu le 25 Avril une video-conférence "SIMPLICITE VOLONTAIRE et DECROISSANCE" par Jean-Claude Besson-Girard. Très intéressant sujet qui a favorisé une discussion animée.

Le Samedi 17 mai à l'Oustau d'Anais ce sera la fête de la M.J.C. et vous y êtes invités. Gardez votre soirée pour un repas convivial et dansant.

Le mois de juin se terminera par le spectacle de la G.R.S. préparé par Chantal Chaussy le vendredi 20 Juin et le gala de Danse par les élèves de Claude Faury le samedi 28 Juin.

Le centre informatique E.R.I.C

Changement des horaires d'ouverture du centre situé à la salle multimédia de l'espace jeunes.

A compter du lundi 19 mai, vous pourrez accéder aux ordinateurs et bénéficier des conseils de notre animateur multimédia, tous les jours du

lundi au samedi inclus de 10h à 12h. Vous pouvez aussi connecter votre ordinateur portable à Internet grâce à notre borne WiFi.

Si vous avez besoin d'un « coup de main », notre formule du carnet de 10 tickets à 49 € sera le sésame pour bénéficier des conseils personnalisés d'Etienne.

G comme Grâce, R comme Rythme et S comme Souplesse

Un beau parcours pour la Gymnastique Rythmique et Sportive de la M.J.C. de BEDOIN.

Il en a fallu de la grâce, du rythme et de la souplesse pour arriver en finale en cette fin de saison ! Tout a commencé à Sorgues mi-mars où la M.J.C. était organisatrice de la compétition départementale UFOLEP à finalité « Nationale ».

170 gymnastes venues du Gard et du Vaucluse tentaient la qualification pour le régional. Les 7 équipes de la MJC ont obtenu une pluie de médailles !

Voilà donc nos 44 gymnastes parmi les 600 concurrentes, qualifiées pour essayer de décrocher à Balaruc-les-Bains, pourquoi pas, une sélection pour la finale !

Effectivement, l'équipe aux Massues, composée de 7 gymnastes a été sélectionnée pour participer à la finale qui aura lieu à Quétigny, près de Dijon.

C'est la première fois que la ville de Bedoin sera présente à une finale ! Bravo à toutes et souhaitons-leur bonne chance pour une place d'honneur !

Une délégation de 25 personnes (gymnastes et parents), accompagnera la M.J.C de Bedoin pour encourager ses gymnastes !



En forme à Bedoin

Mercredi 25 juin

A 18h : Gala de danses africaines présenté par les enfants (3/5 ans) du cours animé par Jeannette Bernard

A 18h45 : Assemblée générale statutaire de l'association – puis, animation salsa autour du verre de l'amitié.

Judo

Xavier Wotin a décroché depuis peu sa ceinture noire de judo . Il l'a gagnée de haute lutte à Castelnau le Lez. Les membres du Bédoin Judo étaient donc tous présents pour assister à la remise de sa ceinture par Patrice Walch, le professeur.

Félicitations à tous car une telle récompense s'obtient avec l'aide de tous les membres du club.

Bientôt une autre fête car d'autres se préparent ; cela démontre la vitalité de Bedoin Judo.

Boule du Ventoux

Programme bouliste

• EN MAI

les samedis 17 – 24 – 31 – Concours pétanque à la mêlée ouvert à tous 15h
les dimanches 18 – 25 – Concours pétanque à la mêlée 15h

• EN JUIN

les samedis 7 – 14 – 21 – 28 – Pétanque montée 2 joueurs Nocturnes 21h
Les dimanches 1 – 8 – 22 – 29 – Concours pétanque à la mêlée 15h
dimanche 15 juin – 9h Challenge ville de Bedoin 310 €
Concours jeu provençal 3 joueurs

• EN JUILLET

les samedis 5 – 12 – 26 – Pétanque montée 2 jours 21h00
les dimanches 6- 13 – 27 Concours pétanque mêlée 2 ou 3 joueurs
le lundi 14 juillet – Concours pétanque mêlée – ouvert à tous

FÊTE VOTIVE DES BAUX

samedi 19 juillet 15h - Pétanque montée 2 joueurs
dimanche 20 juillet 15h - pétanque mêlée 3 joueurs
lundi 21 juillet 15h - Pétanque mêlée 2 joueurs

• EN AÔUT

BEDOIN

samedi 2 – 9 - 21h - Pétanque montée – 2 joueurs
dimanche 3 – 10 – 15 h – Pétanque mêlée

FÊTE VOTIVE DE BEDOIN

13 – 14 – 15 – 16 – 17 – 18 – 19 – 20 – 21 - 15h voir affiche spéciale

FÊTE VOTIVE SAINTE COLOMBE

samedi 30 août 15h - Pétanque mêlée 2 joueurs
dimanche 31 août 15h - Pétanque montée 3 joueurs
lundi 1er septembre 2008 15h - Pétanque mêlée 2 joueurs

EN SEPTEMBRE - PAS DE CONCOURS

Guy MARY

Ecurie des 7 virages

«Les Anglaises ont la Côte » est le club organisateur d'une concentration de voitures anciennes à Bandol où « l'Ecurie des 7 virages » est attendue le 18 mai pour participer à cette manifestation.

Nous serons reçus par la municipalité de cette ville en tant que représentants de notre région. Chaque année plus de 250 voitures sont exposées sur le port, où nous est réservé chaque fois un chaleureux accueil.

Notre club, enfin organisera le **6 juillet**, pour la 13ème année consécutive son rassemblement « coupés cabriolet » à Bedoin et le **7 septembre** sa 18ème randonnée de voitures anciennes.

Nous vous rappelons donc ces rendez-vous à tous pour le plus grand plaisir du club et du public.

Bienvenue aux nouveaux commerçants ou services

Ecométaux (Thomas Ciardelli) Tél : 06.24.42.84.22 récupération tous métaux, batteries, voitures et électroménager.

Le Cellier du Ventoux - place Portail Olivier Tél : 04.90.65.12.06 - Vins de domaines – gastronomie provençale – produits du Comtat Venaissin

La Boutique de Mireille - place Portail Olivier Tél : 04.90.65.00.21 Epicerie fine – décoration – cadeaux – cosmétiques – textile Valdrome

La Taverne - bar à vin – restauration dégustation de vin et de bière, vente à emporter Tél : 04.90.65.04.59

Le Lounge – restaurant – tapas - Route de Flassan Tél : 04.90.65.04.88

Massage traditionnel chinois (Renaud Bovesse) Tél : 04.90.36.28.47 sur rendez-vous – rue des Epoux Tramier

La Boutique (Melle Bagna Nadège) Place de la Clastre - Vêtements, Bijoux fantaisie, etc...

Etat Civil

NAISSANCES :

Sofia HAMAIDI..... née le 26.02.08
Roxane CHARRAUD..... née le 20.03.08
Lola FERREZ-MICHAL née le 17.04.08
Ysaline CHARRAUD née le 18.04.08
Melissa FABRE née le 28.04.08

MARIAGES :

Camal DARRAZ et Davina CLOPle 15.03.08
Serge CHARLOT et Sophie FRESNEAUle 19.04.08

DECES :

Charlette ROUDIL épouse GRIFFON (78 ans)...le 01.01.08
Agnès DE MONTGOLFIER (84 ans).....le 12.02.08
Raymonde HELLIN épouse GOMEZ (83 ans)le 16.02.08
Thérèse DIETMANN veuve MILLOT (77 ans)le 19.02.08
Christiane DEHENT épouse CLEMENT (71 ans).le 02.03.08
Augustin GOMEZ (90 ans)le 10.03.08
Juliette GERBAUD veuve FIGEARD (97 ans)le 11.03.08
Gilles DJENDEREDJIAN (62 ans)le 28.03.08
Jeanne BERTHOUD (94 ans).....le 12.04.08
Christine BIGOIN (46 ans)le 14.04.08
Maître Jean REYNARD (80 ans)le 23.04.08
Eugène PLEINDOUX (78 ans) le 06.05.08
Robert BESSET (78 ans) le 08.05.08
Raymond MARIE (100 ans) le 09.05.08

Calendrier des gardes des médecins

BEDOIN / VILLES-SUR-AUZON / MORMOIRON

Du samedi 8h00 au dimanche 20h00

17-18 mai	Dr DIETERLEN	04.90.65.92.12
24-25 mai	Dr NADRA.....	04.90.61.88.96
31 mai 1er juin	Dr GAUDET	04.90.65.64.96
7-8 juin	Dr BARNICAUD	04.90.12.81.09
14-15 juin.....	Dr LUNADIER.....	04.90.61.80.27
21-22 juin.....	Dr DIETERLEN	04.90.65.92.12
28-29 juin.....	Dr NADRA.....	04.90.61.88.96
5-6 juillet.....	Dr GAUDET	04.90.65.64.96
12-13-14 juillet.....	Dr DIETERLEN	04.90.65.92.12
19-20 juillet.....	Dr BARNICAUD	04.90.12.81.09
26-27 juillet.....	Dr LUNADIER.....	04.90.61.80.27
2-3 août.....	Dr DIETERLEN	04.90.65.92.12
9-10 août.....	Dr BARNICAUD	04.90.12.81.09
15-16-17 août.....	Dr NADRA.....	04.90.61.88.96
23-24 août.....	Dr GAUDET	04.90.65.64.96
30-31 août.....	Dr LUNADIER.....	04.90.61.80.27
6-7 septembre.....	Dr BARNICAUD	04.90.12.81.09

SAMU 15 – POMPIERS 18

GENDARMERIE 17 ou numéro 112

Dimanches et jours fériés :

- URGENCE DENTAIRE Téléphone : 04.90.31.43.43
- PHARMACIE DE GARDE Téléphone : 3237

UNE BIBLIOTHEQUE POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

Le printemps a démarré en fanfare à la bibliothèque !

La manifestation nationale « Le Printemps des poètes » a trouvé à nouveau un écho à Bedoin pour sa dixième édition. Près de 500 petits recueils de poésies ont été distribués à travers le village, des lectures et ateliers d'écriture poétiques ont été organisés. Enfin, le spectacle « Le Voyant » par la compagnie « Le comptoir des mots » sur l'oeuvre d'Arthur Rimbaud a enchanté son public.

Changement de décor pour « L'heure du conte ». Programmée en avant première du festival Imagine, ce sont des contes et fables d'Afrique noire qui ont ravi et amusé les petits spectateurs le mercredi 26 mars.

« Regards sur Jean Henri Fabre ». La bibliothèque a célébré l'éminent entomologiste du 21 au 26 avril. Exposition, conférence, séance de dédicaces et lectures de ses textes ont permis d'apprécier toutes les facettes de « l'Homère des insectes » comme le surnommait Victor Hugo.

La bibliothèque vous offre également :

“Lis-moi une histoire” le mercredi 14 mai, à 17 h, bibliothèque.

“L'heure du conte” le mercredi 4 juin à 17 h 30, salle du conte lu.

Conférence en association avec la MJC « Les énergies du XXIe siècle » par J-Claude Repetto, vendredi 6 juin à 20 h 30

Et toujours, échange convivial autour du livre avec le Club de lecture, ouvert à tous, les mercredi 14 mai et 11 juin à 18 h, salle du conte lu.

Vacanciers soyez les bienvenus : un simple chèque de caution de 16 € par personne, restitué à votre départ vous permet d'emprunter des documents pour trois semaines. De nombreux documents sur la Provence et le Ventoux n'attendent que vous !

NB : Du fait du changement de système informatique, **Une fermeture exceptionnelle est programmée du 1er au 8 juillet inclus**. Nous vous prions de nous excuser pour cette gêne momentanée.

En dehors de cette période, les horaires d'ouverture restent inchangés pendant les vacances d'été.